



Autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) – Liste de vérification

Trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH)

Substances interdites : stimulants

CANADIAN CENTRE
FOR ETHICS IN SPORT

CENTRE CANADIEN
DANS LE SPORT
POUR L'ÉTHIQUE

201-2723 chemin Lancaster Rd
Ottawa ON Canada K1B 0B1
Tél/Tel + 1 613 521 3340
+ 1 800 672 7775
Fax/Télé + 1 613 521 3134
info@cces.ca www.cces.ca

Cette liste de vérification vise à guider l'athlète et son médecin dans les exigences à l'égard d'une demande d'AUT. La demande doit comprendre le formulaire rempli et le dossier médical confirmant le diagnostic et l'ordonnance. Si vous n'êtes pas en mesure de fournir tous les éléments obligatoires inscrits sur la liste de vérification, veuillez demander au médecin traitant d'expliquer pourquoi.

Le comité d'AUT du CCES étudiera la demande complète et le dossier médical afin d'évaluer si les critères du Standard international pour l'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (SIAUT) sont satisfaits. L'octroi de l'AUT n'est pas garanti.

Si la demande n'est pas accompagnée du dossier médical complet, le CCES indiquera les documents manquants à l'athlète et lui demandera de les transmettre.

<input type="checkbox"/> Formulaire de demande d'AUT :	
<input type="checkbox"/> Toutes les sections doivent être remplies et lisibles.	
<input type="checkbox"/> Tous les renseignements doivent être fournis en français ou en anglais.	
<input type="checkbox"/> Le médecin prescripteur doit apposer sa signature.	
<input type="checkbox"/> L'athlète doit signer toutes les sections pertinentes.	
<input type="checkbox"/> Lettre du médecin prescripteur attestant que l'athlète a été vu au cours de l'année (voir l'exemple à l'annexe 1).	
<input type="checkbox"/> Les rapports médicaux doivent comprendre :	
<input type="checkbox"/> L'historique médical : âge à l'apparition des symptômes de TDAH, âge au moment du diagnostic initial, symptômes présents dans plus d'une sphère de la vie, essai d'interventions autorisées (le cas échéant).	
<input type="checkbox"/> L'interprétation des symptômes, des signes cliniques et des résultats de tests par un médecin (pédiatre, psychiatre ou autre médecin spécialisé dans le traitement du TDAH) ou d'un psychologue clinicien. Les évaluations psychologiques doivent être accompagnées d'un rapport du médecin prescripteur.	
<input type="checkbox"/> Le résumé des entrevues, des questionnaires et des échelles d'évaluation utilisés aux fins du diagnostic et de leur interprétation à cet égard.	
<input type="checkbox"/> Le diagnostic selon les critères définis dans la CIM-10 ou le DSM-5. Préciser le type de présentation : <ul style="list-style-type: none">- Type mixte- Type inattention- Type hyperactivité-impulsivité	Veillez préciser si : <ul style="list-style-type: none">- Les symptômes sont présents depuis l'enfance.- Les symptômes causent des difficultés importantes s'ils ne sont pas traités.
<input type="checkbox"/> Le stimulant prescrit, y compris la dose, la fréquence, la voie d'administration et la durée du traitement.	
<input type="checkbox"/> Tests diagnostiques ou échelles d'évaluation utilisés :	
<input type="checkbox"/> Ceux-ci peuvent notamment comprendre : <ul style="list-style-type: none">a) Chez l'adulte : ACDS, CAADID, CAARS, Barkley, DIVA 2.0b) Chez l'enfant : Vanderbilt, K-SADs, DISC, Conners, SNAP <i>Remarque : Les échelles d'autoévaluation ne sont pas suffisantes — d'autres tests diagnostiques doivent être fournis</i>	
<input type="checkbox"/> Renseignements complémentaires fournis :	
<input type="checkbox"/> Autres rapports appuyant le diagnostic : p. ex., rapports de psychologues, d'enseignants, des parents/tuteurs (facultatifs), deuxième avis (seulement si nécessaire).	

Pour de plus amples renseignements sur le SIAUT de l'AMA ainsi que sur la documentation requise, veuillez consulter les [Lignes directrices sur les AUT à l'intention des médecins sur le TDAH \(trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité\) chez l'enfant et l'adulte de l'AMA](#).